



Catalogue 2014





20122



20119



20140



40113



20142



20130



40114



20121



10210

Tablier 80 x 90 cm
100% coton-280 grs/m²
Taille réglable par passant
métallique
Grande poche avant



40108

Tablier 70 x 85 cm
100% coton-230 grs/m²
Taille réglable par passant
métallique
Grande poche avant

Tous
Les
Tabliers
Sont
Personnalisables
Par
Sérigraphie
Ou
Broderie



10257

Tablier 63x90 cm
100% coton
2 poches



10258

Tablier 26x70 cm
100% coton
5 poches

Drop Stop® personnalisé en noir ou quadri



10211



Cellophane



Cellophane + carte



Pochette cristal



Carte collerette carrée



Carte collerette ronde



Boitier type CD



30142

Aérateur Drop Stop® wine breather

Bouchon de rebouchage en verre Personnalisé



30124



Présentoir bois



Présentoir plexi



Pochette organza



Boite PVC



Etui PVC support carton couleur



Etui PVC support PVC



10224
Seau plexi transparent



30132
Seau design acrylique



40115



40104-40105



Icebag® 0.3 mm
10233

CAV & CO Crachoires



40100



40101



40103



30117



30118



30119



Disque anti goutte nu
10274



Bouchon pompe
10271



Coupe capsule
10227



Porte bouteille résine
10269



Bouchon verseur
10277



Présentoir avec rafraichisseurs
40117-40118



Bouchon vins effervescents
30147



Ouvre bouteille champagne
20139



Ouvre bouteille champagne
10273



Assiette cocktail
30112



**Planche foie gras inox
10331**



**Planche foie gras marbre
10330**



**Lyre foie gras
10332**



**Couteau foie gras
10333**



**Plateau ardoise
30x20 cm
10349**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente et de service régissent la fourniture par CAV&CO d'objets personnalisés ou non. Le fait de passer commande à CAV&CO implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente et de service et la renonciation par le client à toutes autres clauses contraires de ses documents juridiques et commerciaux. Toute novation aux présentes est subordonnée à l'accord exprès et par écrit de CAV&CO.

En conséquence, les engagements réciproques des parties résultent uniquement des documents suivants et constituant chaque contrat de vente :

- Les présentes conditions générales de vente et de service
- La commande du client acceptée par CAV&CO

Chaque contrat de vente prendra effet à compter de l'acceptation tacite ou expresse par CAV&CO de la commande adressée par le Client.

1- COMMANDES

Les commandes, dont le montant minimum est fixé à 250.00 € hors taxe, devront être établies par écrit, signées et tamponnées par le Client et adressées à CAV&CO soit par courrier postal à

CAV&CO

7, route de Saint Simon V.57

31100 TOULOUSE

Ou par mail à cavetco@gmail.com

Les commandes adressées par le Client ne lieront CAV&CO qu'après avoir été acceptées tacitement ou expressément par ce dernier. Les bons de commande comportant notamment des délais de livraison ou des produits personnalisés non réalisables, des termes de règlement non acceptés par CAV&CO ou encore des prix erronés pourront être refusés par CAV&CO.

Le lancement de la production des produits personnalisés et/ou créés par CAV&CO ne pourra être effectué par ce dernier qu'après acceptation écrite du Bon à Tirer par le client adressé par fax ou par mail contenant le document de validation du BAT signé, tamponné et scanné. Le client pourra renoncer aux formalités d'envoi du Bon à Tirer et d'acceptation de celui-ci. Dans cette hypothèse, la production des produits personnalisés et/ou créés par CAV&CO ne pourra être lancée qu'à la condition que CAV&CO ait reçu un document signé et tamponné par le client valant accord du lancement de la production sans visualisation du BAT et infirmant la mention potentiellement faite de la fourniture d'un BAT dans le bon de commande.

Selon les cas, le Bon à Tirer sera soit une reproduction papier ou numérique du produit personnalisé et/ou créé ou encore de la personnalisation à opérer, soit un exemplaire du produit personnalisé et/ou créé, appelé Bon à Tirer sur Objet, lorsque celui-ci a été jugé nécessaire par les deux parties, dans ce dernier cas des frais seront facturés en supplément.

2- DISPONIBILITE DES PRODUITS

Les offres de produits sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas de rupture de stock, CAV&CO en informera le client. Celui-ci aura la faculté de demander l'annulation de sa commande ou le remplacement des produits commandés par d'autres produits.

En cas de demande de remplacement des produits épuisés par d'autres produits, un nouveau devis sera établi. Deux cas se présentent alors :

- Soit les produits de remplacement sont moins chers que les produits épuisés : CAV&CO adressera alors un avoir correspondant à la différence au Client ;
- Soit les produits de remplacement sont plus chers que les produits épuisés : le Client devra alors valider par écrit cette différence avant le lancement de la commande et en adresser le règlement.

3- LIVRAISON

Les livraisons seront effectuées à l'adresse indiquée sur le bon de commande. A défaut de mention d'une adresse spécifique dans l'emplacement prévu à cet effet, l'adresse de livraison sera l'adresse de facturation du client indiquée sur le bon de commande.

Les produits étant vendus départ usine ou d'entrepôts, les frais et risques liés au transport seront à la charge exclusive du client. Même en cas d'expédition des produits en franco de port, les risques liés au transport resteront à la charge exclusive du Client.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif en raison des aléas du transport. CAV&CO s'engage à faire de son mieux pour respecter les délais indiqués sauf cause extérieure et indépendant de sa volonté.

Compte tenu des aléas de fabrication et d'impression, le Client est informé que les quantités livrées, lorsqu'il s'agit de produits personnalisés et/ou créés par CAV&CO, pourront varier de plus ou moins 5% des quantités commandées. La facturation sera alors établie conformément aux quantités réellement livrées.

En cas de dommages dus au transport (vols de produits, disparition ou destruction de produits, produits endommagés, etc...) la personne en charge de la réception des produits chez le Client devra mentionner avec précision son nom, ainsi que les réserves sur le bon de livraison et réception de transport, réitérer celles-ci auprès du transporteur par lettre recommandée dans les trois jours de la livraison conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code de Commerce et en informer CAV&CO par écrit dans les huit jours suivant la livraison.

En cas de réclamation, celles-ci devront être portées à la connaissance de CAV&CO par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen équivalent et ce dans les 48 heures suivant la date de livraison des produits. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais.

Les délais de livraison étant fournis à titre indicatif, même lorsqu'ils sont liés à un événement, séminaire, salon, manifestation, lancement de produit, etc., tout dépassement de ces délais ne peut donner lieu à une quelconque indemnité en faveur du Client, ni motiver un refus des produits commandés ou une prorogation des délais de paiement. La résolution de la vente ne pourra être demandée qu'en cas exceptionnel de dépassement excessif ou non-conforme aux usages de la profession. La résolution devra être demandée en justice conformément à l'article 1184 du Code Civil.

Le transfert de propriété des produits interviendra au jour du paiement complet de ceux-ci par le client et après départ des entrepôts.

4- OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client garantit que les éléments fournis à CAV&CO aux fins de fabrication quels qu'ils soient ne contiennent aucune réminiscence, ressemblance ou contrefaçon pouvant porter atteinte aux droits d'un tiers (droits d'auteur, marque, brevet, dessin et modèles, etc.) et il garantit CAV&CO contre tout recours de ce fait. En conséquence, les dommages subis par un tiers du fait d'une atteinte à ses droits seront à la charge exclusive du Client.

CAV&CO sera seul propriétaire des droits de propriété intellectuelle pouvant résulter, composer ou découler de ces créations, droits reconnus par le Code de la Propriété Intellectuelle français et les conventions internationales.

5- RESPONSABILITE-ASSURANCE

Une fois les produits fournis, le Client supportera les dommages qu'ils pourraient subir ou occasionner. Il devra les assurer contre les risques de vol ou de détérioration. De manière générale, CAV&CO ne sera pas responsable des dommages matériels ou immatériels, consécutifs ou non consécutifs liés à l'utilisation ou l'immobilisation des produits.

6- PRIX-PENALITES DE RETARD

Sauf indications contraires, les prix indiqués s'entendent unitaires, Hors Taxes, en Euro, départ d'usine ou d'entrepôts CAV&CO et peuvent être révisés à tout moment en fonction des variations des cours des matières, des monnaies et des barèmes douaniers. Les frais annexes de port, d'emballage, d'assurance seront facturés en sus au client, sauf disposition contraire convenue entre les parties.

Le Client s'engage à régler l'intégralité du montant de la commande au jour de l'envoi du bon de commande, à moins que d'autres conditions exceptionnelles de règlement aient été acceptées par CAV&CO. Chaque client reconnaît avoir connaissance du fait que ses commandes ne seront enregistrées et traitées qu'après encaissement de la somme due au jour de l'envoi du bon de commande.

En cas de retard de paiement à leur échéance exacte, toutes sommes dues par le client porteront intérêts au taux d'intérêt légal multiplié par trois (3). Les pénalités de retard seront exigibles de plein droit, sans qu'un rappel ou une formalité judiciaire ou extrajudiciaire soit nécessaire.

7- FORCE MAJEURE

CAV&CO est libéré de ses obligations en cas de force majeure, c'est-à-dire lors de tout événement indépendant de leur volonté ou soustrait partiellement à leur maîtrise. Sont notamment considérés comme cas de force majeure, sans caractère limitatif et à titre indicatif : l'interdiction d'exporter ou d'importer édictée par une autorité gouvernementale, les conflits de travail entraînant une grève générale ou sectorielle, les perturbations bloquant les moyens de transport et d'approvisionnement, les incendies, inondations, tremblements de terre, tempête, insurrection, l'arrêt des réseaux de télécommunications externes, erreur d'aiguillage de colis par un transporteur.

8- PREUVE

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Service expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les parties et remplacent tous accords ou correspondances conclus ou échangés entre les parties préalablement à l'établissement des présentes Conditions Générales de Vente et de Service.

En application de l'article 1316-1 du Code Civil, les fichiers, données, messages et registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de chaque partie sont admis comme preuve des communications et conventions intervenues entre les parties, dans la mesure où la partie dont ils émanent peut être identifiée et qu'ils sont établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

Dans l'hypothèse où le client serait de nationalité étrangère, il est convenu que les contrats de vente conclus entre ce dernier et CAV&CO resteront soumis à la loi française.

Dans l'hypothèse où le Client serait commerçant ou de nationalité étrangère, il est convenu que tous différends relatifs à la formation, la validité l'interprétation, l'exécution et l'extinction des contrats de vente conclus entre les parties et qu'elles ne pourraient résoudre à l'amiable, seront soumis au TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE, auquel les parties attribuent compétence territoriale quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur. Cette clause par accord exprès des parties s'applique également en cas de procédure en référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.



7, route de Saint Simon V57

31100 TOULOUSE

Tél : 06 82 68 16 68

Fax : 05 67 07 03 23

cavetco@gmail.com

www.cavetco.com

